



Communiqué
Pour diffusion immédiate

À la rencontre des chemins forestiers vétustes !

Saint-Raymond, 14 mars 2023 – L'organisme de bassin versant de la rivière Sainte-Anne, la Capsa, a sillonné durant tout l'été 2022 le réseau routier d'une partie du territoire forestier public de la région afin de réaliser l'inventaire des chemins forestiers et de leur impact environnemental sur les milieux aquatiques sensibles.

Touchant une partie du territoire de la *Réserve faunique de Portneuf* ainsi que des *ZECS Batiscan-Neilson* et de *la Rivière Blanche*, l'équipe de la Capsa a ainsi eu la chance de cartographier les chemins forestiers avec précisions et caractériser soigneusement chaque traverse de cours d'eau.

Il faut savoir que les chemins forestiers situés sur les terres du domaine de l'État sont des routes généralement construites par les industries forestières pour leur permettre d'accéder à la ressource. Les chemins peuvent ensuite être entretenus par les gestionnaires du territoire (ZEC, SEPAQ...) ou les industries forestières elles-mêmes lorsqu'elles ont besoin de les réemprunter. Cependant, une entreprise n'est pas tenue d'entretenir un chemin si elle ne l'utilise plus pour ses activités : c'est le principe de l'«utilisateur payeur» qui s'applique.

Or, une première campagne terrain réalisée par la Capsa en 2019 avait permis de démontrer que les données cartographiques disponibles pour le réseau routier de l'unité d'aménagement forestier de Portneuf n'étaient tout simplement pas représentatives de la situation réelle. Ce premier inventaire sommaire révélait que de nombreux chemins étaient désuets, présentaient des traverses de cours d'eau non conformes ou s'étaient carrément refermés naturellement.

Une bonne connaissance du réseau routier en forêt publique reste donc essentielle pour planifier les travaux forestiers et les usagers récréatifs de ces chemins (villégiateurs, chasseurs, pêcheurs, randonneurs...) ont tout intérêt à disposer d'une cartographie représentative du territoire qu'ils utilisent pour y circuler sécuritairement. L'exercice de caractérisation entamé par la Capsa en 2022 a notamment révélé que 70 % des chemins cartographiés étaient soit refermés ou principalement utilisés par des VTT donc, non-carrossables en camionnette ou en voiture. Des problématiques prioritaires ont aussi été ciblées, tel que les traverses de cours d'eau à entretenir ou à remplacer ainsi que les portions de chemins qui méritent des interventions correctives.

D'un point de vue environnemental, un nombre élevé de chemins combiné au manque d'entretien peut avoir des impacts environnementaux importants pour les écosystèmes aquatiques. Un réseau routier déployé densément participe entre autre à fragmenter les habitats fauniques et un réseau routier vieillissant peut non-seulement présenter des traverses de cours d'eau inadéquates (29% des traverses ont été estimées sous-dimensionnées et/ou dans un état critique), mais aussi représenter des obstacles à la libre circulation du poisson (près de 26% des traverses présentaient de telles obstructions). Enfin, il est démontré que les chemins

forestiers et la construction de ponceau nuisent aux habitats aquatiques, dont celui de l’Omble de fontaine, en augmentant significativement les apports de sédiments dans les cours d’eau.

Il est à noter que sur les 2 987 km² que représente l’unité d’aménagement de Portneuf, seulement une soixantaine de km² a été inventoriée jusqu’ici. Les résultats ne sont donc pas représentatifs de l’ensemble du territoire pour l’instant et concernent qu’un échantillon réduit.

Visant à répondre aux enjeux de la *Table locale de Gestion Intégrée des Ressources et du Territoire de Portneuf* (la «TGIRT»), ce projet d’«*Étude du réseau routier et de son impact environnemental sur les milieux aquatiques sensibles*» est réalisé grâce au financement de la MRC de Portneuf via le *Programme d’aménagement durable des forêts (PADF) – Volet contribution au processus d’élaboration et de consultation des plans d’aménagement forestier intégré (PAFI)*.

-30-

Photos (Crédit : Capsa)



- 1) La Capsa a sillonné les chemins forestiers d’une partie des terres publiques de la région de Portneuf au cours de l’été 2022 ;
- 2-3-4) De nombreuses traverses de cours du réseau routier ont été caractérisées ;
- 5) 29% des traverses de cours ont été estimées sous-dimensionnées ou dans un état critique ;
- 6) Certaines traverses de cours présentaient des obstacles à la libre circulation du poisson ;
- 7) Les travaux d’inventaire en terre publique ont couvert une partie de la Réserve faunique de Portneuf et une partie de la Zec Batiscan-Neilson et Zec de la Rivière Blanche.

Pour informations :

Marie Moulin, B. Aménagement et environnement forestier

Ing. Forestière

Responsable de projet, CAPSA

Tel :418-337-1398, poste 225

Courriel : m.moulin@capsa-org.com

Site Internet : www.capsa-org.com